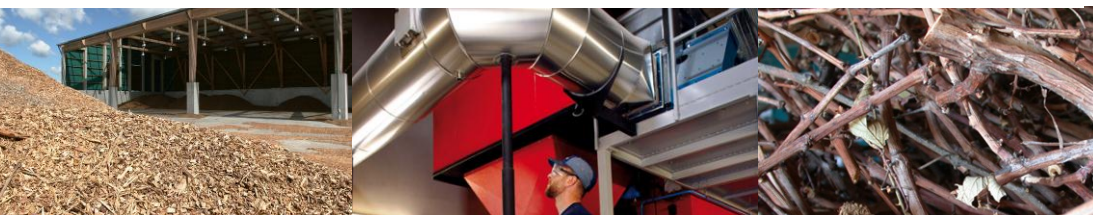




COMITE INTERPROFESSIONNEL DU BOIS-ENERGIE

Bois-énergie : mobilisons-nous, et mobilisons mieux !



De la mobilisation de ressources complémentaires à l'approvisionnement optimisé des chaufferies en combustibles, les initiatives ne manquent pas ! Le colloque présentera, au travers de témoignages et d'échanges, les actions menées par les différents acteurs pour renforcer les filières d'approvisionnement.

- Le bois-énergie et la mobilisation complémentaire en forêt

Co-produit de chacune des étapes de la filière forêt-bois, de la forêt au bois en fin de vie, le bois-énergie permet de nouvelles actions de valorisation auprès des propriétaires forestiers, de coordination des acteurs. Il peut être à l'origine de nouvelles démarches de développement d'outils techniques et autres itinéraires sylvicoles pour accroître la mobilisation globale. Les retours d'expériences seront l'occasion d'en débattre.

- Les ressources bois-énergie complémentaires

Hors forêt, des ressources sont de plus en plus mobilisées comme celles d'origine agricole ou issues d'arbres d'alignements, mais également le bois en fin de vie. Cependant, dans cette dernière catégorie, le broyat d'emballages en bois, notamment déjà largement utilisé, doit pouvoir continuer à l'être.

- Les outils de structuration de l'approvisionnement

L'optimisation de la mobilisation de la ressource doit se faire également au niveau de l'approvisionnement. Entre ressource disponible et chaufferie à approvisionner, comment marier les contraintes des uns avec les besoins des autres, quels sont les outils et les bonnes pratiques à valoriser pour y répondre ?

Au travers de retours d'expériences et des travaux du CIBE, entre plan d'approvisionnement et indexation des prix notamment, où en est la filière aujourd'hui ?

L'objectif est de fournir à chaque acteur de la filière les moyens d'agir.

Avec la participation de :

ADEME - APROVALBOIS - ATELIER AGRICULTURE AVESNOIS THIÉRACHE - ATLANBOIS - BIOMASSE NORMANDIE - CHAMP ROUGET BOIS-ÉNERGIE - COMITÉ INTERPROFESSIONNEL DES VINS DE CHAMPAGNE - CONSORTIUM SSD (AMORCE - CIBE - FEDENE - FEDEREC - FNB - SER-FBE) - CRPF AQUITAINE - CRPF LORRAINE - DALKIA FRANCE - EON - FÉDÉRATION NATIONALE DES ETF - FORET ÉNERGIE RESSOURCES - IDEX SERVICES-INDDIGO - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT - ONF ÉNERGIE - RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNE - SABELA - SAS PROPAILLE - SEM ÉNERGIE - VALEUR BOIS

9^e colloque national

1^{er} octobre 2014
REIMS (51)

Le Comité Interprofessionnel du Bois-Energie (CIBE) a été créé en 2006.

Le CIBE coordonne et accompagne les acteurs du **chauffage collectif et industriel au bois** pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés.

Il rassemble 150 entreprises, maîtres d'ouvrage (publics et privés), organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie.

Il a notamment fourni la classification simplifiée des **combustibles** et les notes techniques sur la réduction d'émissions, la condensation des **fumées**, la valorisation des **cendres**, les modes de **financement et les simulations économiques**. Il a contribué à la consolidation des indices CEEB...

Le CIBE, c'est aussi des journées techniques et de formation, un site internet et une lettre d'information.

avec le soutien de

RÉGION
CHAMPAGNE
ARDENNE



LE BOIS
INTERNATIONAL
L'Officiel du Bois

en partenariat avec



FRANCE BIOMASSE
FBE
ÉNERGIE



9h15

Ouverture de la journée par Jean-Paul Bachy, Président du Conseil régional Champagne-Ardenne, et Bruno de Monclin, Président du CIBE

SITUATION LOCALE

9h45 > Suivi de l'évolution du bois-énergie sur les régions du Grand Nord Est de la France

L'objectif de cette étude, menée par six interprofessions du Grand Nord Est, est de mieux connaître le marché du bois-énergie, ses évolutions et les problèmes rencontrés par les différents acteurs de la filière. Elle présente la production et la consommation des différents combustibles bois (plaquettes forestières, bois en bûches, produits connexes, granulés, broyats) et du bois d'industrie, leur évolution depuis 2008 et une vision prospective à court/moyen terme, ainsi que les flux entre les régions.

Laura ROUVELIN, Chargée de mission Bois Energie, APROVALBOIS

MOBILISER PLUS DE RESSOURCES EN FORÊT

Le bois-énergie, première énergie renouvelable en France (avec 45% du total), se développe depuis plusieurs décennies. Avec l'engagement de la France pour la transition énergétique, de nouveaux défis sont à venir.

La filière bois-énergie est victime de son succès et peut créer localement des inquiétudes pour les autres usages du bois. Elle s'inquiète elle-même de voir que, si la demande reste bien orientée, l'offre de bois, qu'elle provienne de la forêt ou des bois de rebut, reste contrainte.

Co-produit de chacune des étapes de la filière forêt-bois, de la forêt au bois en fin de vie, le bois-énergie permet de nouvelles actions de valorisation auprès des propriétaires forestiers, de coordination des acteurs. Il peut être à l'origine de nouvelles démarches de développement d'outils techniques et autres itinéraires sylvicoles pour accroître la mobilisation globale. Les retours d'expériences seront l'occasion d'en débattre.

10h00 > Le rôle du bois-énergie dans les actions de mobilisation complémentaire en forêt

• Synthèse des retours d'expériences analysés au sein du CIBE

Le retour d'expériences réalisé par le CIBE montre que le champ de prospection est vaste, bien que les initiatives semblent peu nombreuses. C'est aussi parce que ces expériences sont dispersées, peu diffusées et peu capitalisées. Plusieurs propositions sont prometteuses et à approfondir : celles ayant trait à la mobilisation des propriétaires forestiers privés par zone prioritaire et via le cadastre forestier, celle relative au partage des informations entre les différents acteurs de la filière bois, ainsi que celles concernant l'ingénierie financière.

Rémi GROVEL, Secrétaire - animateur de la commission « Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles », CIBE

• Exemples concrets d'animation territoriale des CRPF

Depuis 50 ans, les Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ont développé de nombreuses actions territoriales et outils en faveur de la mobilisation des bois.

Les trois missions fondamentales des acteurs du développement rural sont : la communication, le regroupement et la gestion. A partir d'outils de base : cadastre, documents de gestion durable, et Plan de Développement de Massifs (PDM), les CRPF ont acquis un savoir faire pour mettre au point des projets performants afin d'anticiper la demande de bois supplémentaire.

Au travers d'exemples concrets, neutres et objectifs, les CRPF Aquitaine, Lorraine, Normandie et Limousin présentent des actions de développement de la gestion durable des forêts privées, en assurant son renouvellement et une mobilisation accrue des produits forestiers (bois d'œuvre, bois d'industrie, bois-énergie et bois de services).

Henri HUSSON, Directeur adjoint, CRPF Aquitaine et Philippe LADEN, Ingénieur Meuse et Moselle, CRPF Lorraine

• Charte de mobilisation des bois en Pays de la Loire

Les acteurs de la filière se coordonnent pour avoir un message commun de développement sous forme d'une charte impliquant des actions concrètes, comme le partage d'informations telles que l'utilisation du cadastre. Cette démarche est une opportunité pour le développement de la récolte des taillis dépérissants pour le bois-énergie. Toute la filière récoltera le fruit de ce travail par la remise en production de ces parcelles.

Philippe BESSEAU, Animateur ressource et bois-énergie, ATLANBOIS

• Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers (ETF), acteurs essentiels de la compétitivité du bois-énergie

La production de plaquettes forestières a modifié l'organisation du travail en forêt (cahier des charges, compétences, relations entre acteurs, environnement...). Les ETF, initialement prestataires de services de travaux de sylviculture-reboisement et/ou d'exploitation (abattage, débardage), se sont ainsi particulièrement adaptés pour participer à la compétitivité de cette nouvelle filière notamment dans les investissements humains et matériels (déchiqueteuses, broyeurs, cribles, camions hangar...). Pour pérenniser ce maillon, et donc cette filière, certaines évolutions semblent nécessaires.

François PASQUIER, Vice-président Forêt, FNEDT (Fédération Nationale des Entrepreneurs des Territoires)

11h15 TABLE RONDE

Les besoins d'investissement en forêt pour sortir le bois : qui doit investir, comment ?

Quel rôle doivent jouer les collectivités dans le développement d'un maillage d'infrastructures (pistes, desserte, dépôt,...) ?

Comment mobiliser les propriétaires forestiers : communication, contact, gestion, mise en marché ?

Associer les différents usages et marchés à cette mobilisation (BO, BI, BE), à quelle échelle ?

Débat animé par Rémi GROVEL, Forêt Energie Ressources,

avec la participation de :

Philippe BESSEAU, Laurent COLLIGNON (Président, Valeur bois), Benoît FRAUD (Directeur général, ONF énergie), Henri HUSSON, Cyril LE PICARD (Président de la commission France Biomasse Energie, Syndicat des Energies Renouvelables), Philippe LADEN, Pascal-André MARTINEZ (Chargé de mission "Usages du bois et atténuation du changement climatique", MAAF), Pierre-Jean MOUNDY (Responsable des relations institutionnelles - Biomasse, E.ON), Martin POUPART (ETF Champagne-Ardenne).

12h15 Déjeuner

MOBILISER LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Hors forêt, des ressources sont de plus en plus mobilisées comme celle d'origine agricole ou issue d'arbres d'alignements, mais également le bois en fin de vie.

Au travers de retours d'expériences, quels sont les avantages et inconvénients de l'utilisation de ces différents combustibles ? Leur gisement est-il important ? Leur mobilisation est-elle aisée ? Leur transformation maîtrisée ? Conviennent-ils aux installations en place ? Le sujet spécifique du broyat de bois d'emballage sera abordé à la lumière de la nouvelle réglementation et de sa Sortie du Statut de Déchet.

13h45 > Quels combustibles pour quelles installations ?

L'engouement pour le bois-énergie, aussi légitime et bénéfique soit-il, ne doit pas faire oublier qu'il s'agit d'assurer la combustion d'un matériau solide dont la variété peut être très grande et les caractéristiques nombreuses. Les matériels ont fait l'objet depuis une quinzaine d'années d'évolutions déterminantes, garantes de leurs performances tant techniques qu'environnementales, mais une des clefs du succès reste dans la bonne adéquation du combustible à l'équipement conçu pour l'utiliser.

Jean-Pierre TACHET, Conseiller technique, CIBE

14h00 > Retours d'expériences sur les ressources complémentaires**• Valorisation des haies par le bois énergie**

L'AAAT, association d'agriculteurs, travaille depuis 30 ans sur le bocage. La valorisation des haies se développe par la mise en place de la filière bois-énergie en Thiérache (région d'Aisne, Allier, Nord et Belgique) dans une démarche collective avec les agriculteurs. Depuis l'atomisation énergétique des exploitations, la commercialisation des plaquettes bocagères s'est développée pour répondre à la demande des chaufferies qui s'installent sur le territoire.

Françoise GION, Directrice-animatrice, Atelier Agriculture Avesnois Thiérache - AAAT

• Approvisionnement en paille du réseau de chaleur de Troyes

La SAS ProPaille alimente, avec 5 700 t de combustible, la chaufferie paille (3,3 MW) du réseau de chaleur de Troyes (géré par la SEM Energie). Le contexte de création de cette société sera présenté, ainsi que les spécificités et contraintes associées à la valorisation énergétique de la paille.

Eric LAUNOY, SAS ProPaille

• Valorisation énergétique du bois de vignes : retour d'expériences en Champagne

Le plan carbone de la profession viticole champenoise vise des réductions respectives de 25, 50 et 75 % de ses émissions de gaz à effet de serre aux horizons 2020, 2035 et 2050. La valorisation énergétique des bois de vigne est identifiée comme une marge de manœuvre pertinente. Des essais de collecte et de valorisation par combustion ont été réalisés dans le vignoble champenois. Un bilan est réalisé sous les angles technique, économique et environnemental.

Arnaud DESCOTES, Responsable Environnement, Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne - CIVC

• Bois en fin de vie et Sortie du Statut de Déchet (SSD)

Le bois en fin de vie représente, depuis de nombreuses années, une ressource énergétique essentielle pour les installations de combustion. Une évolution réglementaire nationale récente, prenant en compte des directives européennes, impose désormais que ce combustible satisfasse à de nouvelles exigences pour démontrer ses performances environnementales. Les conséquences pour les installations de combustion seront abordées, ainsi que les

possibilités d'adaptation de la filière, notamment à travers les dispositifs de sortie du statut de déchet, pour maintenir et développer cette ressource sous ce nouveau statut dans ce nouveau contexte.

Jean-Pierre TACHET, Conseiller technique, CIBE

15h00 TABLE RONDE

Bois en fin de vie : la sortie du statut de déchet des broyats d'emballages en bois, quelles conséquences, quelles perspectives ?

Débat animé par Jean-Pierre TACHET, CIBE, avec la participation d'Inddigo et du consortium « SSD » : AMORCE, CIBE, FEDENE, FEDEREC, FNB et SER-FBE.

OPTIMISATION DES APPROVISIONNEMENTS

L'optimisation de la mobilisation de la ressource doit se faire également au niveau de l'approvisionnement.

Entre ressource disponible et chaufferie à approvisionner, comment marier les contraintes des uns avec les besoins des autres, quels sont les outils et les bonnes pratiques à valoriser pour y répondre ?

Au travers de retours d'expériences et des travaux du CIBE entre plan d'approvisionnement et indexation des prix notamment, où en est la filière aujourd'hui ?

15h45 > Quels outils ? Retours d'expériences du plan d'approvisionnement à l'indexation**• Plans d'approvisionnement : critères et retour d'expériences**

Quels sont les critères à retenir pour un bon plan d'approvisionnement ? Quelle hiérarchisation doit-on faire ? Quelle est leur capacité d'évaluation ? Quelle précision ont-ils ? Quelle amélioration apporter ?

Céline LORRAIN- ROMAN, Responsable EnR, Dalkia France

• Indexation des prix et retour d'expériences sur son usage

Lorsqu'on s'inscrit dans la durée (contrat de 3 ans, 5 ans et au-delà), le prix du combustible bois doit être révisable pour tenir compte de l'évolution du marché des matières premières ligneuses et du coût de la vie. Le contrat d'approvisionnement en combustible bois fixe ainsi la date d'établissement du prix initial, les modalités de calcul de la révision et la périodicité de sa mise en œuvre. Quel constat du terrain de l'analyse des difficultés et des besoins aux solutions apportées par l'indexation ?

Xavier COLLIN, Responsable Ressources biomasse, IDEX Services

16h30 TABLE RONDE

Les professionnels de la filière vous proposent un regard croisé sur l'amélioration des modes d'approvisionnement des chaufferies biomasse. Forts de leurs expériences de vendeur de chaleur ou de combustible, d'animateur local de filière, quelles sont les bonnes pratiques ? Quelles complémentarités, coordination et outils sont à renforcer, voire construire ?

Débat animé par le Clarisse FISCHER, CIBE, avec la participation de :

Xavier COLLIN, Mathieu FLEURY (Biomasse Normandie), Céline LORRAIN- ROMAN, Olivier MEYER (Gérant, Sabela), Serge NICARD (Gérant, Champ Rouget bois-énergie) et Guillaume ROLLAT (Directeur, SEM Energie).

17h15 Clôture par Rémi CHABRILLAT, Directeur de la Direction Production et Energies Durables, ADEME, et Bruno de MONCLIN, Président du CIBE

INFORMATIONS PRATIQUES

Comité Interprofessionnel du Bois-Energie
3 rue Basfroi - 75011 PARIS - Tél. 09 53 58 82 65

LIEU DU COLLOQUE

Lycée Franklin Roosevelt
10 rue Roosevelt - 51100 REIMS

Accueil des participants à partir de 8h45 autour d'un café
(inscription préalable obligatoire)

VISITES DE SITES

Ce colloque sera précédé de la visite de deux sites,
le **mardi 30 septembre 2014 après midi** :

- Le **réseau de chaleur de la Ville de Reims**, exploité par la société SOCCRAM dans le cadre de sa Délégation de Ser-vice Public (Puissance installée bois : 2x5 MW, mis en service en octobre 2012, 17 000 équivalents logements chauffés)

Site internet :

<http://reims.reseau-chaleur.com>



- Plate-forme d'approvisionnement de l'installation valorisant du bois en fin de vie** (ARCAVI à Chalandry-Elaire)

Visites gratuites, réservées aux participants du colloque,
inscription obligatoire.

MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pauses-café, le déjeuner, le dossier de séance du colloque et l'accès aux présentations visuelles sur le site www.cibe.fr.

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner au **CIBE - 3 rue Basfroi - 75011 PARIS, IMPERATIVEMENT avant le 24 septembre 2014.**

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du règlement par chèque libellé à l'ordre du CIBE.

Si vous réglez par virement bancaire sur le compte du CIBE : Crédit Agricole Ile-de-France - domiciliation Paris Gare de Lyon n° 18206 00211 60202184166-26, merci de mentionner le nom de votre structure.

2/ A réception de votre règlement, nous vous adresserons une **confirmation par mail accompagnée des modalités d'accueil** puis une facture acquittée. Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre au bulletin d'inscription une **lettre ou bon de commande dûment rempli et signé par l'autorité compétente.**

3/ Si vous n'avez rien reçu **72 heures avant le début du colloque**, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons bien enregistré votre inscription.

4/ Formulées par mail, les **annulations effectuées avant le 23 septembre** donnent lieu à un **remboursement intégral**. **Au-delà, et en cas d'absence le jour du colloque**, la totalité de l'inscription est due. **Les remplacements** sont acceptés : merci de nous prévenir par écrit.

NB : Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme ou les intervenants si les circonstances les y obligent.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin d'inscription à retourner
IMPERATIVEMENT avant le 24 septembre 2014 à :

CIBE - 3 rue Basfroi - 75011 PARIS

Règlement : chèque établi à l'ordre du CIBE
ou paiement par virement (voir modalités d'inscription)

M. _____

Société _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Tél. _____

Email _____

Je m'inscris au colloque du **1^{er} octobre 2014**

Je suis adhérent du CIBE, je règle 250 € net*

Je ne suis pas adhérent du CIBE, je règle 340 € net*

Je souhaite m'inscrire aux visites du **30 septembre 2014**

(gratuit, réservé aux participants du colloque. Les modalités pratiques vous parviendront par email après votre inscription)

>> OFFRE POUR LES ADHERENTS DU CIBE

5 inscriptions groupées = 1000 € (au lieu de 1250 €)

Adresse de facturation si différente :

Société _____

Adresse _____

CP/Ville _____

Date et signature,

(* non soumis à TVA)

Contact :

Elodie PAYEN, CIBE - Tél. 09 53 58 82 65 - contact@cibe.fr

N° SIRET : 491 783 551 00022 - NAF 9499Z

